

ECON1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences
économiques, orientation générale**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **econ1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

ECON1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences économiques, orientation générale.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion.

ECON1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare les enseignements des Masters en Sciences économiques, orientation générale (en 120 et 60 crédits). Ce complément poursuit principalement deux objectifs : assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ; assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des Masters en Sciences économiques.

ECON1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

L'année préparatoire est constituée de 60 crédits maximum.

o Cours de base

o En économie

en fonction des connaissances de départ, au moins un cours parmi :

o LECGE1212	Macroéconomie	Fabio Mariani	45h+15h	5 Crédits	1q
o LECGE1222	Microéconomie	François Maniquet, Eve Ramaekers	45h+15h	5 Crédits	1q
o LECGE1115	Economie politique au Q1 avec P. Dehez	Paul Belleflamme, Pierre Dehez, Jean Hindriks, Mélanie Lefèvre (supplémente Paul Belleflamme), Rigas Oikonomou	45h+15h	5 Crédits	1q

o En statistiques

en fonction des connaissances de départ tout ou partie de :

o LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Jan Johannes, Catherine Timmermans (supplémente Jan Johannes)	30h+15h	5 Crédits	2q
o LECGE1316	Econométrie	Muriel Dejemepe	30h+15h	5 Crédits	1q
o LECGE1335	Econométrie appliquée	Sébastien Van Bellegem	30h+15h	5 Crédits	2q
o LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q

o En méthodes mathématiques

en fonction des connaissances de départ tout ou partie de :

o LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Pieter Klaessens, Pascal Lambrechts	45h+30h	6 Crédits	1q
o LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Julio Davila Muro	45h+30h	6 Crédits	1q
o LECGE1333	Théorie des jeux et économie de l'information	Pierre Dehez (supplémente Julio Davila Muro)	30h+10h	5 Crédits	2q

o Cours spécifiques

en fonction des connaissances de départ, un, deux ou trois cours parmi :

⌘ LECGE1121	Histoire économique et sociale <i>au Q1 chez JM Yante</i>	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)	30h	4 Crédits	1q
⌘ LECGE1216	Croissance et développement	Lionel Artige (suppléante David De la Croix), David De la Croix	30h	5 Crédits	1q
⌘ LECGE1217	Histoire des théories économiques	Luca Pensieroso	30h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1228	Economie régionale	Florian Mayneris	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1312	Economie publique	Jean Hindriks	30h+15h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1330	Industrial organization	Paul Belleflamme	30h+15h	5 Crédits	1q
⌘ LECGE1331	European Economy	Arastou Khatibi	30h+15h	5 Crédits	2q

o Séminaire

en fonction des connaissances de départ, un parmi :

⌘ LECGE1226	Séminaire : économie du travail	Muriel Dejemepe	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1227	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et finance	Vincent Bodart	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1232	Séminaire d'analyse et de politique économique	William Parienté	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1323	Séminaire : économie industrielle	Elisabeth Van Hecke	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1324	Séminaire : économie sociale et publique	François Maniquet, Marthe Nyssens	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ LECGE1334	Seminar International Economy : trade	Aminata Sissoko	30h+10h	5 Crédits	2q

ECON1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Sciences économiques, orientation générale à l'université après une procédure d'admission (passerelle de catégorie 2) :

- BA ingénieur commercial (L)
- BA en gestion publique (L)
- BA en gestion de l'entreprise (L)

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année du Master en 120 crédits ou au Master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux Masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du Responsable académique du programme par l'intermédiaire du Secrétariat du Département des Sciences économiques. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation continue, examens écrits et oraux.

Remarque : Ce sont les jurys de premier cycle qui délibéreront de la réussite en fin d'année.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès aux Masters en Sciences économiques, orientation générale, pour les passerelles de catégorie 2, s'ils ont été soumis à cette obligation (cfr "Conditions d'admission). Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Jean Hindriks](#)

Jury

Président du Jury : **Pierre Dehez**

Secrétaire du Jury : **Mathieu Van Vyve**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Cécile Delannay**